













ETAT DES LIEUX DE LA QUALITÉ DE L'AIR EN LIEN AVEC LES ENJEUX SANITAIRES

Didier Chapuis – Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

Jean-Marc Yvon – Santé Publique France

Didier Chapuis





L'AIR AU CENTRE DE MULTIPLES ENJEUX

La qualité de l'air représente un enjeu essentiel pour la région Auvergne-Rhône-Alpes.

S'engager pour une meilleure qualité de l'air dans les zones surexposées (grands centres urbains et axes routiers majeurs), résorber les zones sensibles et maintenir les zones naturelles préservées est la garantie d'assurer la protection de la santé et du bien-être des habitants, mais aussi de pérenniser l'attractivité économique et touristique du territoire.



ENJEU RÉGLEMENTAIRE

Respecter la réglementation et anticiper les nouvelles exigences de l'échelle locale à l'échelle européenne.

Dépassement réglementaire

Nouvelles exigences locales et européennes



ENJEU ÉCONOMIQUE

Promouvoir l'attractivité du territoire et réduire le coût de la pollution pour la société.

Développement économique Attractivité du territoire





ENJEU SANITAIRE ET SOCIÉTAL

Réduire l'exposition des populations à la pollution et favoriser des comportements respectueux de la qualité de l'air.

Recommandations OMS
Pollens ambroisie
Air intérieur - Radon
Santé - Bien-être

40 000 décès par an SPF 2021



ENJEU DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

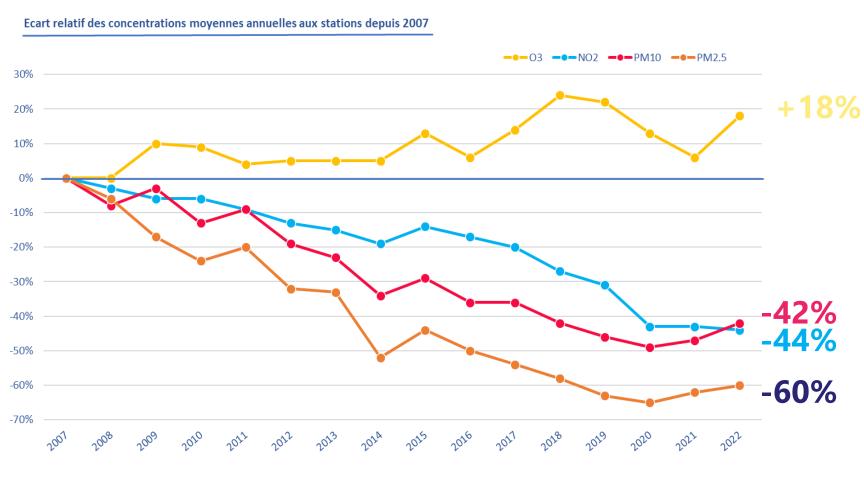
Prendre en compte la qualité de l'air dans une société plus sobre en énergie.

Climat Energie Mobilité Transports Urbanisme Territoire



BILAN DE LA QUALITÉ DE L'AIR SUR 15 ANS

La baisse des polluants primaires marque le pas, voire s'oriente vers une hausse légère en 2022



PM2,5 Cf PM10

O

Une année 2022 qui repart à la hausse en raison des conditions estivales. En moyenne + 0,5 µg/m³ par an depuis 2007

NO₂

Stabilisation confirmée, l'amélioration du parc est contrebalancée en partie par une hausse des trafics

PM10

Inflexion des concentrations malgré un hiver doux, modification des habitudes de chauffage ?

On observe une hausse de 2 µg/m³ par rapport à l'année 2021 alors que la baisse constatée ces dernières année était de l'ordre de 1 µg/m³/an

CONTRIBUTION DES ACTIVITES HUMAINES

Emissions de polluants de l'air et gaz à effet de serre

Polluants de l'air et gaz à effet de serre sont générés par les mêmes activités humaines :

TRANSPORT ROUTIER: 46 % des émissions d'oxydes d'azote (air) et 31 % des émissions de GES (climat).

RESIDENTIEL : 72 % des émissions de PM2.5 (air) et **15 %** des émissions de GES (climat).

<u>INDUSTRIE</u>: 23 % des émissions de COVNM, 16 % des émissions d'oxydes d'azote (air) et 16 % des émissions de GES (climat).

AGRICULTURE: 21 % des émissions de particules (PM10), 96 % des émissions d'ammoniac et 20 % des émissions de GES (climat).

Contribution des différentes activités humaines aux émissions de polluants atmosphériques et gaz à effet de serre (en %) dans la région (données 2020)



OBJECTIFS DE REDUCTION / EVOLUTION DES EMISSIONS

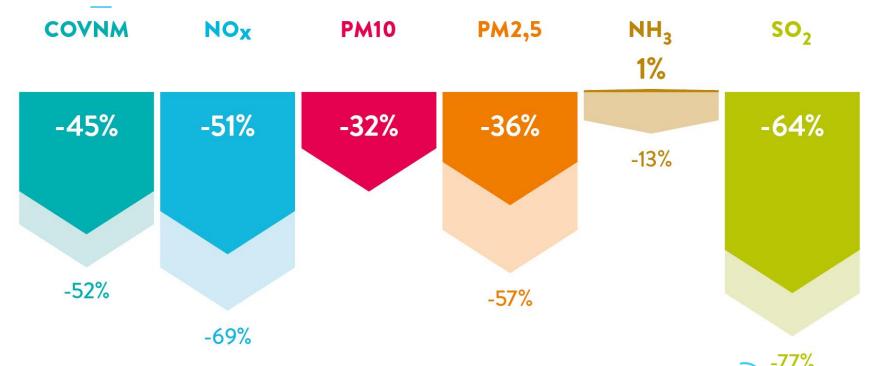
PREPA ET SRADDET

Dans notre région, des objectifs ambitieux de réduction de nos émissions polluantes et des gaz à effet de serre sont promus par le Plan National de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques (PREPA) et le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET).

Les émissions de polluants de l'air dans la région depuis 2005

- Évolution des émissions entre 2005 et 2019
- Objectif PREPA*

 pour 2030
 (réduction des émissions
 par rapport à l'année
 2005)
- * Plan national de Réduction des Émissions de Polluants Atmosphériques.

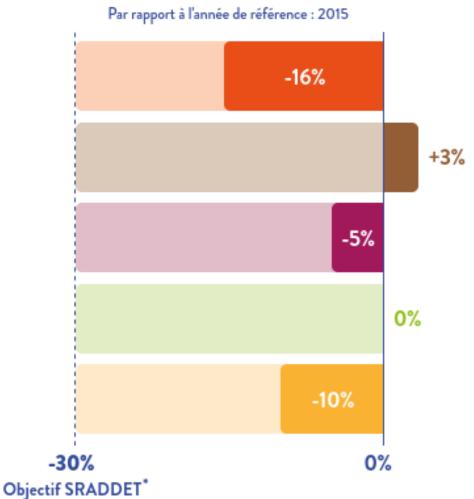


OBJECTIFS DE REDUCTION / EVOLUTION DES EMISSIONS

PREPA ET SRADDET

Les émissions de gaz à effet de serre par secteur d'activité dans la région depuis 2015

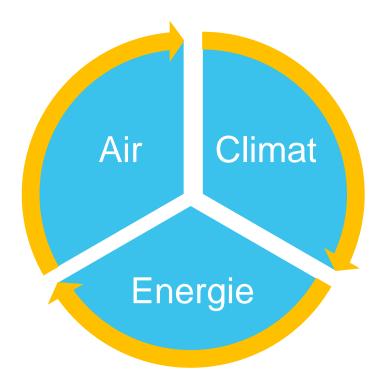
Secteurs d'activité Tertiaire Transports Industrie & gestion des déchets Agriculture, sylviculture & aquaculture Résidentiel *Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires Source: Observatoire régional climat air énergie Auvergne-Rhône-Alpes (ORCAE).



Année étudiée : 2019



POLITIQUES COMBINÉES CLIMAT-AIR-ENERGIE / LEVIERS D'ACTIONS



Les politiques croisées air-climat-énergie visent des co-bénéfices pour la santé humaine, les écosystèmes et une meilleure gestion des coûts.

Sur les territoires, des plans d'actions allant dans ce sens existent :

- SRADDET à l'échelle régionale,
- PCAET et des PPA à l'échelle locale.











CHAUFFAGE AU BOIS PERFORMANCE ENERGETIQUE DENSIFICATION URBAINE

AGRICULTURE

TRANSPORTS ROUTIERS



PARTICULES FINES PM2,5

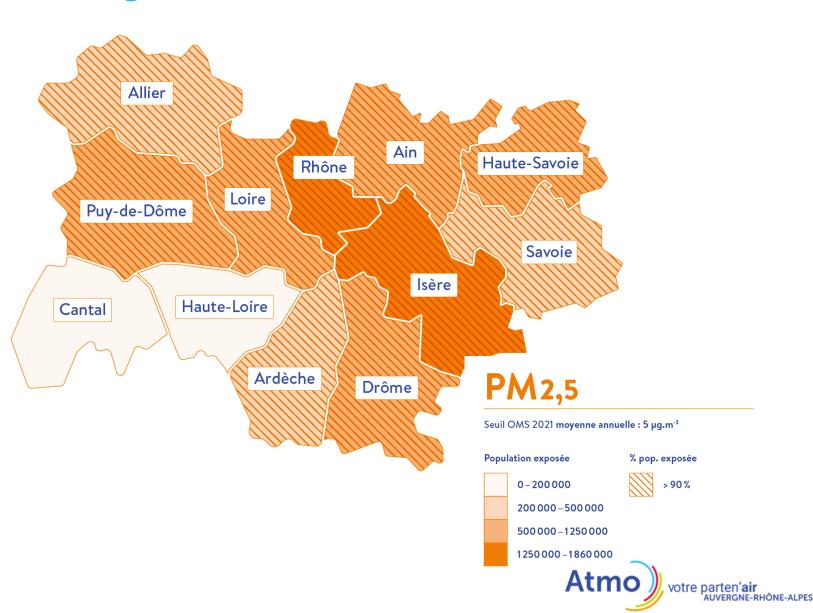


Indicateur : lignes directrices de l'Organisation Mondiale de la Santé

Fn 2022,
7 947 800 habitants, soit
99 % de la population est exposée.

Territoires les plus impactés :

- Rhône (1 875 700 hab /100 % pop)
- Isère (1 271 200 hab /100% pop)
- Haute-Savoie (821 000 hab /99% pop)
- Loire (763 400 hab / 100% pop)
- Savoie (414 900 hab /95 % pop)
 Puy de Dôme (640 500 hab / 97 % pop)
- Ain (652 400 hab / 100% pop)
- Drôme (514 000 hab / 99% pop)



DIOXYDE D'AZOTE



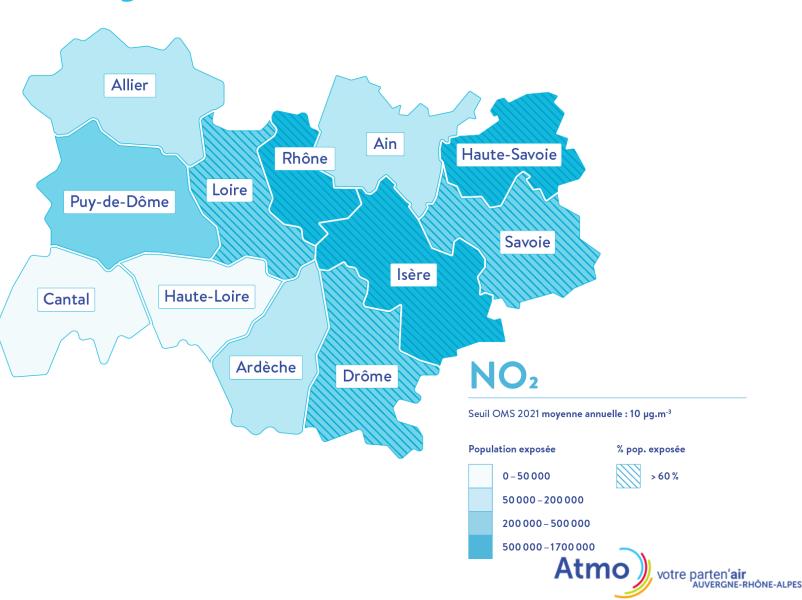
Indicateur : lignes directrices de l'Organisation Mondiale de la Santé

En 2022,

4 968 700 habitants, soit
62 % de la population est exposée.

Territoires les plus impactés :

- Rhône (1 677 100 hab / 89% pop)
- Isère (800 100 hab / 63% pop)
- Haute-Savoie (637 900 hab / 77 % pop)
- Loire (440 500 hab / 58% pop)
- Drôme (328 800 hab / 64% pop)
- Savoie (307 400 hab / 70% pop)
- Puy de Dôme (278 800 hab / 42% pop)
- Ain (240 800 hab / 37% pop)



OZONE

Indicateur : valeur cible pour la santé

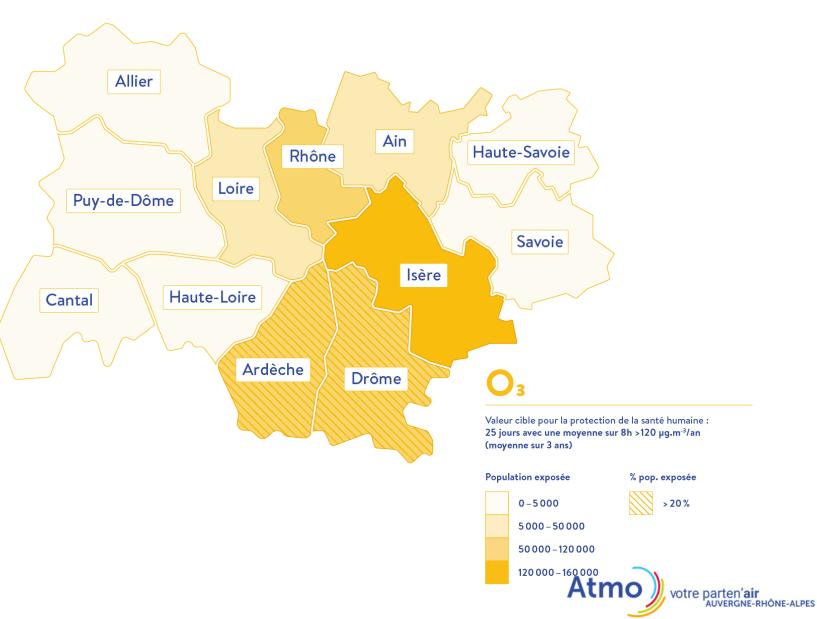




477 200 habitants de la région soit 6% de la population est exposée.

Territoires les plus touchés :

- Isère (157 700 hab. / 12%)
- Drôme (106 800 hab. / 21%)
- Ardèche (77 000 hab. / 24%)
- Rhône (73 800 hab. / 4%)



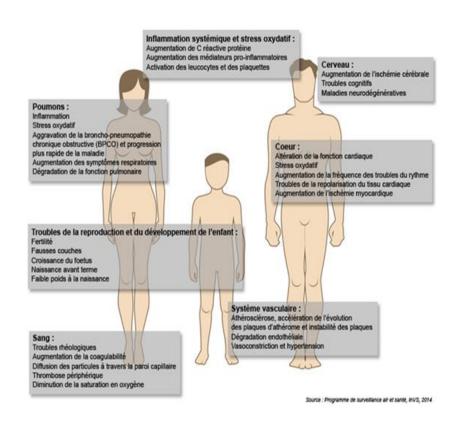
Jean-Marc Yvon





QUELLES SONT LES EFFETS SANITAIRES DE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE ?





Des effets sanitaires bien connus

- De nombreuses études sur le rôle de la pollution de l'air sur :
 - pathologies cardiovasculaires
 - pathologies respiratoires
 - Cancers (poumon)
- Des études plus récentes montrent également le rôle de la pollution sur :
 - troubles de la reproduction
 - du développement de l'enfant
 - pathologies neurologiques
 - pathologies endocriniennes

Un poids pour la santé publique

- perte de qualité de vie
- recours aux soins
- décès prématuré et perte d'espérance de vie

POURQUOI LA POLLUTION DE L'AIR RESTE UN ENJEU MAJEUR DE SANTÉ PUBLIQUE ?



- Risque individuel faible mais exposition de toute la population sur des temps longs : impact collectif important
- C'est le principal risque environnemental pour la santé:
 - 40 000 décès en France (7% de la mortalité annuelle)
 - 3^{ème} cause de mortalité après le tabac et l'alcool
- Les impacts à court et à long terme surviennent dès les concentrations les plus faibles et < valeurs réglementaires: pas de seuil
 - **⇒** Baisse récente et importante des valeurs de référence OMS
 - ⇒ Toute baisse de la pollution sera bénéfique pour la population
- Impact majeur de l'exposition chronique et des effets à long terme
 - ⇒ Agir sur la pollution de fond

QUEL EST L'IMPACT SANITAIRE DE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE DANS NOTRE RÉGION ?



Résultats de l'EQIS ARA publiée en 2021, période d'étude 2016-2018

Mortalité

- PM_{2.5}: 4 300 décès attribuables (6,7 % de la mortalité annuelle)
- NO₂ (polluant traceur du trafic routier) : 2 000 décès attribuables (3,1 % de la mortalité annuelle)



Les résultats PM_{2,5} et NO₂ ne peuvent être sommés

Morbidité (maladies)

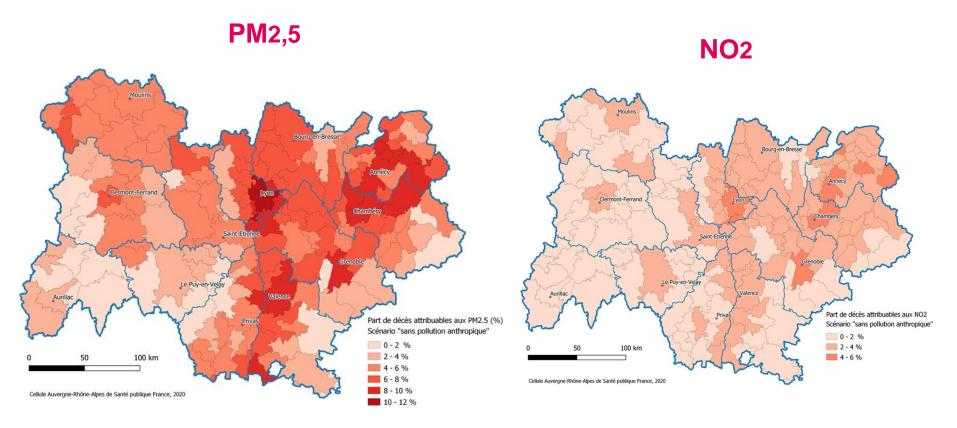
- PM_{2,5}: 200 cancers du poumon (4,4 % des cancers du poumon), 780 AVC (6,1 % des AVC) et 550 passages aux urgences pour asthme (5,2 % de ces passages aux urgences) chez des enfants de 0 à 15 ans attribuables
- **Ozone**: **900** hospitalisations cardiovasculaires et **240** hospitalisations respiratoires (personnes âgées de 65 ans et plus) attribuables
- → Les résultats doivent être considérés comme des ordres de grandeurs

MORTALITÉ PM_{2.5} ET NO2 PAR EPCI (PART ATTRIBUABLE)



Des territoires plus impactés en lien avec les niveaux de pollution : grandes agglomérations, vallée du Rhône, de la Saône et vallées alpines

Rhône: ¼ des décès de la région

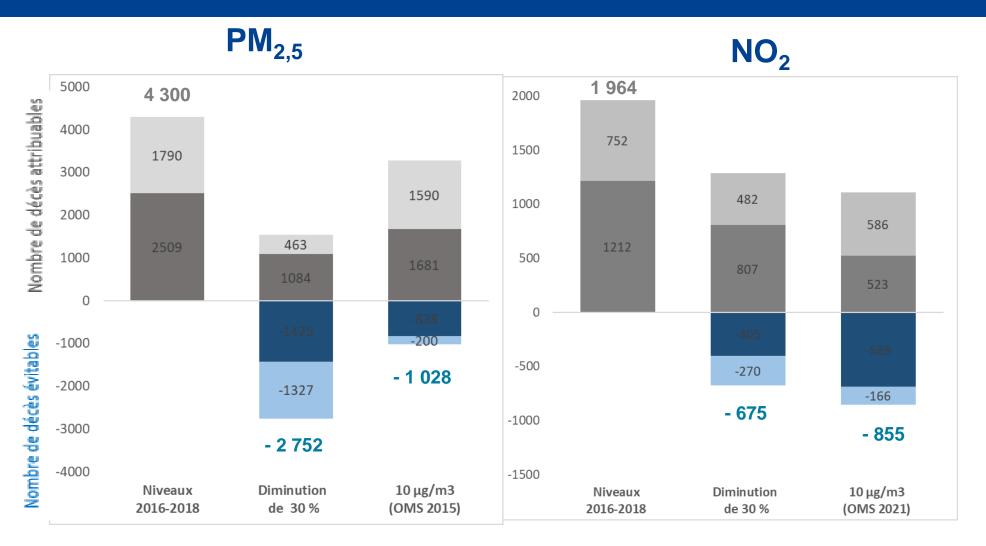


QUELS BÉNÉFICES SANITAIRES ATTENDUS DE SCÉNARIOS DE RÉDUCTION DE LA POLLUTION ?

Décès attribuables (hors zones prioritaires)

Décès attribuables (zones prioritaires)





Décès évitable (hors zones prioritaires)

Décès évitables (zones prioritaires)

22

PEUT-ON ATTENDRE D'AUTRES BÉNÉFICES SANITAIRES EN AGISSANT POUR DIMINUER LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE ?



• Importants Co-bénéfices sanitaires attendus des politiques visant à favoriser les mobilités actives (marche, vélo) et partagées (transport en commun) par rapport à l'usage de la voiture individuelle notamment dans le cadre d'une démarche d'urbanisme favorable à la santé :

- Diminution de l'exposition au bruit

- Europe, après la pollution de l'air. ¼ des européens sont troublés dans le sommeil par le bruit.
 - Augmentation de l'activité physique (déterminant de santé +++)
- E'inactivité physique serait à l'origine de 6% des maladies cardiovasculaires, 7 % de diabète de type 2, 10 % des cas de cancer du sein, 10 % des cas de cancer du colon et engendrerait 9 % de mortalité prématurée (Lancet)
- © 1 h de marche par semaine serait associée à un gain de 1,8 années d'espérance de vie et 7 h de marche par semaine à 4,5 années d'espérance de vie

- Plus d'espaces verts

- © Plusieurs études suggèrent que les espaces verts urbains sont associés à une meilleure santé, un meilleur niveau d'activité physique, un moindre taux de mortalité, moins de symptômes psychologiques, moins d'anxiété, de dépression et de stress, et un niveau de cohérence sociale plus important
 - Limitation hausse températures et ilots de chaleur (↓Trafic, voirie, espaces verts)
- 😕 À Paris et dans la petite couronne, le risque de décéder à cause d'une chaleur exceptionnelle est 18% plus élevé dans les communes les moins arborées que dans les plus arborées (SpFrance)
 - Limitation émissions gaz à effets de serre
- 😕 En 2019, le transport reste le premier secteur à émettre le plus de gaz à effet de serre en étant responsable de 31% des émissions nationales. Un peu plus de la moitié des émissions de CO2 des transports sont émises par les voitures particulières

RÉSULTATS DE L'ÉTUDE DISPONIBLES



SITE DE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE:

Rapport et synthèse du rapport : <u>lien</u>

• Infographie : <u>lien</u>

Article BEH : <u>lien</u>

PLATEFORMES RÉGIONALES (PROCHAINEMENT)

- ORHANE : onglet indicateurs d'impact sanitaire
- OSE (Observation en santé environnement)





